

# La première étape des Travaux de la Collégiale de Mantes

Par Jean BONY

Communication extraite de la monographie<sup>1</sup> qui paraîtra aux Éditions E. LEROUX

La Collégiale de Mantes est un édifice d'une admirable originalité. Que l'on considère la structure et les procédés de construction, on remarque aussitôt le mode de voûtement inusité de ses tribunes couvertes non pas de voûtes d'ogive, mais de berceau transversaux qui retombent sur des linteaux soulagés par une forêt de colonnettes isolées. Si l'on passe maintenant à l'agencement général des masses, à la silhouette de l'église, on est frappé par une singularité peut-être plus étonnante encore: la disparition de la toiture en appentis au-dessus des tribunes et l'espèce de cubisme qui résulte de l'arrêt brusque du mur extérieur, tranché net par un plan horizontal. Ainsi Notre-Dame de Mantes n'est pas une église banale, elle pose une multitude de problèmes d'un intérêt exceptionnel pour l'histoire de l'architecture médiévale.

Or, les Archéologues ne s'accordent pas sur sa date de fondation. On voit sur cette question s'affronter deux doctrines, patronnées chacune par un nom illustre, puisque l'une est exposée par de Lasteyrie dans son « Architecture religieuse en France à l'époque gothique » (Tome I, p. 57-58), et que l'autre est soutenue par M. Marcel Aubert, dans sa thèse: « N.-D. de Paris, sa place dans l'histoire de l'architecture, du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> s. »

Entre les deux dates préconisées par ces deux auteurs, il y a un écart de plus de 33 ans: pour M. Marcel Aubert, la Collégiale de Mantes est antérieure à N.-D. de Paris, donc à 1163; pour de Lasteyrie, elle est postérieure à 1196, année où l'Abbé St-Denis reçut le titre d'abbé de Mantes. Mais il ne faudrait pas se laisser impressionner par une divergence aussi remarquable entre ces deux auteurs éminents, car leurs théories ne résultent pas

---

Cette communication, proposée sous ce format par le site *Mantes histoire*, fut initialement publiée sous cette référence:

BONY (Jean), *La première étape des Travaux de la Collégiale de Mantes*. Société historique artistique et scientifique de Mantes et du Mantois – Communications faites à la société (ancienne série). Mantes-Gassicourt, Amédée Beaumont, 1934, p. 15-18.

<sup>1</sup> *Notre-Dame de Mantes*, Le Cerf, 1947. [NDE]

d'une étude très poussée du monument, elles se réfèrent plutôt à des probabilités historiques ou à des considérations générales fort peu probantes.

De Lasteyrie s'est laissé séduire par l'idée que la Collégiale de Mantes aurait été élevée grâce à l'argent de St-Denis, donc après 1196. Mais on sait que St-Denis a gardé fort peu de temps ses droits sur la Collégiale et qu'en 1210, en tout cas, le roi les avait repris: il ne faut donc pas exagérer le rôle de St-Denis.

D'autre part, l'étude archéologique du monument s'oppose à une date de fondation aussi tardive, et il est par suite curieux de voir M. André Rhein, qui connaît fort bien la Collégiale, soutenir, dans son article du Congrès Archéologique de 1919, la doctrine Chronologique de de Lasteyrie: il n'a pu le faire qu'en s'abstenant de toute comparaison avec les monuments contemporains.

Persuadé que N.-D. de Mantes était sensiblement plus ancienne qu'on ne le disait d'ordinaire, M. Marcel Aubert s'est laissé entraîner à l'excès contraire: son esprit systématique l'a fait céder au désir de trouver dans la Collégiale de Mantes un trait d'union entre Senlis et N.-D. de Paris, et il s'est trouvé amené ainsi à reculer les premiers travaux de la Collégiale jusqu'aux environs de 1160. On voit à quelles doctrines contradictoires conduisent des idées préconçues.

Les divergences entre les archéologues sont d'autant plus étonnantes qu'une étude précise du monument permet d'en fixer, avec une approximation suffisante, la date de fondation. Pour cela, la méthode est très simple: il s'agit d'abord de voir par où les travaux ont commencé, et ensuite d'étudier les caractères des parties anciennes.

Il est facile, à N.-D. de Mantes, de délimiter sur place l'extension des premiers travaux, car ils se distinguent par un profil particulier des bases et par un type particulier des chapiteaux. Les bases ont une large scotie et un tore inférieur très épais; elles s'opposent aux bases plus minces que l'on voit dans le reste de l'église.

Aux Chapiteaux on voit s'intercaler, entre la corbeille sculptée de feuilles plates et le tailloir, une sorte de second tailloir peu épais et à re-dents (souvenir du tailloir (composite), dont les évidements déterminent, sur chaque face des chapiteaux, deux trous d'ombre.

Les bases du type ancien se remarquent au dos de la façade occidentale et le long des murs latéraux, sur une longueur de quatre travées. Quant aux chapiteaux à tailloir intercalaire, on ne les trouve qu'au revers de la

façade: ce qui prouve que cette première étape des travaux a vu s'élever l'étage inférieur de la façade jusqu'au niveau du sol des tribunes, mais n'a fait qu'amorcer, sur une faible hauteur, les murs latéraux, puisqu'on n'était pas encore arrivé au niveau des chapiteaux quand la mouluration s'est trouvée modifiée (disparition du tailloir intercalaire, bases moins épaisses).

Or, cette modification du système de la mouluration n'est pas un phénomène exceptionnel, propre à N.-D. de Mantes, mais un fait général qui s'est produit à un moment donné et qui peut fournir par suite une indication chronologique assez précise. Si le profil des bases n'est pas quelque chose de très rigoureux et varie souvent à une même époque, on peut cependant remarquer que les bases à tore inférieur épais, courantes encore vers 1170-1175 aux tribunes du chœur de N.-D. de Paris, disparaissent ensuite. Mais le type des chapiteaux fournit un indice plus précis.

M. Marcel Aubert, dans sa thèse sur N.-D. de Paris, remarque que le tailloir intercalaire à évidements, est presque universellement employé jusqu'aux environs de 1180; à cette date il disparaît brusquement et définitivement, partout à la fois, dans les pays de l'Aisne et de l'Oise (Laon, Noyon), comme dans la région parisienne. C'est N.-D. de Paris, dont la marche de la construction nous est bien connue qui permet de fixer la date approximative de 1180, car les chapiteaux des tribunes du chœur (vers 1175) sont encore conformes au type ancien, tandis que dans les parties hautes du chœur (vers 1180) et dans toute la nef (commencée vers 1180-82), le tailloir intercalaire a disparu. On peut donc dire, avec une quasi certitude, que les travaux de la Collégiale ont été commencés vers 1175, et qu'en 1180 environ, la façade était élevée sur une hauteur de 10 m. et les murs latéraux amorcés sur la moitié de la longueur de l'église.

Rien n'indique qu'il y ait eu alors interruption dans les travaux de la Collégiale: la décoration des chapiteaux, qui évolue très rapidement à cette époque, ne montre pas de grands changements quand on passe aux parties de l'église immédiatement postérieures. Les modifications que l'on constate dans la mouluration se sont produites au cours d'une campagne de construction continue, et peu de temps après le début des travaux. Si les constructions antérieures à 1180 ne constituent pas une campagne à part, elles forment du moins la première étape de la campagne de construction du XII<sup>e</sup> siècle, qui procédera ensuite régulièrement par zones horizontales, laissant seulement à construire pour plus tard les étages supérieurs de la façade et la travée de raccord entre la façade et le vaisseau, au-dessus du sol des tribunes. Ces derniers travaux ne s'effectueront qu'au

cours d'une seconde campagne, entre 1225 et 1250, après une vingtaine d'années d'interruption dans la construction.

Pour avoir une idée exacte de l'état des travaux aux environs de 1180, à la fin de cette première phase que nous avons prise comme objet de notre étude, il faut se rappeler qu'à cette date la décoration du portail central n'était pas commencée. Le portail de gauche, sans doute aussi le portail de droite, qui a disparu en 1300, devaient être achevés ou fort près de l'être, mais on avait réservé pour plus tard l'œuvre plus importante du portail central. Il ne sera exécuté qu'entre 1185 et 1200, après transformation du projet primitif, comme l'indique l'interruption de la moulure de plinthe de la façade, qui se poursuit au soubassement du portail de gauche, mais ne concorde plus avec les moulures du soubassement du portail central.

Tels sont les renseignements que fournit une étude archéologique détaillée des parties les plus anciennes de la Collégiale de Mantes. Ils permettent de donner une réponse aussi précise que possible à la question controversée de la date de fondation.

Aux deux doctrines aventureuses de Marcel Aubert, et de Lasteyrie, l'étude des faits en superpose une troisième, qui a l'avantage de rendre compte des anomalies structurales et plastiques signalées au début de cet exposé, en les rapportant au courant de recherches qui a immédiatement suivi la grande création de 1163, Notre-Dame de Paris. Les deux Notre-Dame de Paris et de Mantes sont inséparables, l'église palatine du Château de Mantes est incompréhensible si l'on ne part pas de la cathédrale Royale, dont elle a isolé et affiné certains des principes architecturaux: ces deux églises suffisent à définir ce grand courant de pensée et de spéculation sur l'espace qui est l'école parisienne d'architecture à son apogée.